

**CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-SAUVEUR
RAPPORT ANNUEL 2017**

TABLE DES MATIÈRES

<u>1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	8
1.1 Ses membres au 31 décembre 2017	8
1.2 Son fonctionnement	8
1.3 Participation du public aux assemblées	9
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource de l'Arrondissement	10
<u>2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2017</u>	10
2.1 Plan local de mobilité durable de quartier	10
2.2 Promenade Saint-Vallier	11
2.3 Comité Fleurir Saint-Sauveur	13
2.4 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur	13
2.5 Comité des communications	15
2.6 Comité du marché public	16
2.7 Table de concertation vélo des conseils de quartier	16
2.8 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec	17
2.9 Affectation des fonds résiduels du Plan directeur de quartier	17
2.10 Projet « Mon environnement, ma santé »	18
<u>3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF</u>	19
<u>4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	22
4.1 Les participations à des organismes ou regroupements	22
<u>5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER</u>	23
<u>6. SUJETS TRAITÉS PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX</u>	24
<u>7. ÉTATS FINANCIERS</u>	25

LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL

C'est avec fierté que les membres du conseil d'administration (CA) du conseil de quartier de Saint-Sauveur vous présentent le résumé des activités de l'année 2017, qui s'est déroulée sous le signe de l'engagement et de la participation citoyenne!

Nous avons poursuivi notre implication dans l'amélioration de la mobilité et de l'aménagement urbain par notre participation avec le Comité des citoyens et citoyennes du quartier St-Sauveur (CCCQSS) au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ). Dans ce sens, l'année 2017 a permis de débiter la mise en oeuvre du Plan de mobilité durable du quartier (PMDQ) du quartier Saint-Sauveur.

Ainsi, le conseil de quartier a participé à la planification, la conception et la réalisation d'une première action du PMDQ, la réalisation d'un aménagement temporaire sur la rue Saint-Vallier Ouest, la Promenade Saint-Vallier en collaboration avec le CCCQSS et la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur. La population a été partie prenante du projet, via un atelier de design participatif ainsi qu'une activité de plantation. Dans le même domaine, le conseil de quartier a participé à la Table de concertation vélo des conseils de quartier, qui a pour but de faire le suivi de la Vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec et d'émettre des recommandations communes à tous les conseils de quartier.

En cours d'année, les administrateurs ont entrepris de regrouper les deux comités liés aux verdissements. Ainsi, le nouveau comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur initie des actions et participe à des activités sous le vocable Saint-Sau'Vert.

Fleurir Saint-Sauveur constitue l'activité récurrente qu'organise Saint-Sau'Vert dans le cadre de la fête de quartier « Saint-Sauveur en fleurs ». Le succès de l'approche développée en 2017 nous a encouragés à répéter l'expérience l'été prochain. Saint-Sau'Vert a également participé en 2017 à deux activités de verdissement impliquant les citoyens du quartier, soit la plantation des bacs de la Promenade Saint-Vallier ainsi que la première phase du verdissement de la cour de l'école Sacré-Coeur.

Dans le même ordre d'idées, un administrateur du conseil participe depuis le printemps 2017 au comité de suivi du projet de recherche « Mon environnement ma santé », portant sur la pollution de l'air dans les quartiers centraux de Québec, débuté à la suite des problématiques de poussières au port de Québec.

Au cours de l'année, le conseil de quartier a supporté les travaux du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec concernant le maintien et la bonification du processus de consultation publique, notamment dans le cadre du dépôt d'un mémoire conjoint concernant le projet de loi 122 « Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs » et le

projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Le conseil de quartier s'est intéressé au maintien et à l'amélioration des services de proximité dans le quartier. À la suite de la consultation populaire concernant un projet de maison de la culture du quartier Saint-Sauveur, le comité de suivi de ce projet garde un œil ouvert concernant les opportunités de projets culturels. Entre autres, le comité est intervenu tout au long de l'année auprès de la conseillère municipale afin que le projet de point de service de la bibliothèque aux Habitations Durocher soit présenté aux citoyens du quartier et que le projet de maison de la culture demeure un enjeu d'actualité.

Le conseil de quartier a également déposé un mémoire, en août, dans le cadre de la consultation de la Ville de Québec sur la mobilité durable et un réseau structurant en transport en commun.

Dans le but d'augmenter l'affluence à ses assemblées et d'atteindre davantage les citoyens du quartier, le comité des communications a débuté l'organisation de conférences sur des sujets touchant les enjeux du quartier ainsi que la publication d'articles dans le journal de quartier *Le Carillon*.

Enfin, le sujet le plus controversé de l'année fut l'affectation des fonds résiduels du plan directeur de quartier. Étant l'un des derniers quartiers à ne pas avoir épuisé les fonds de son plan directeur, notamment en raison du piétinement du projet d'aménagement d'un lien piétonnier et cyclable entre le parc Dollard-des-Ormeaux et le secteur Notre-Dame-de-Pitié, le conseil de quartier a fait face à la délicate tâche d'assurer un certain équilibre entre les demandes de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et les craintes exprimées par les citoyens de Notre-Dame-de-Pitié.

Pour la prochaine année, nous poursuivrons notre participation, entre autres :

- Au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (mise en oeuvre du PMDQ);
- À la Table de concertation vélo des conseils de quartier;
- Au comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur (projet Saint-Sau'Vert);
- Au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec concernant notamment la qualité du processus de consultation publique;
- Au comité de suivi du projet Mon environnement, Ma santé, un groupe de recherche s'intéressant à la pollution atmosphérique des quartiers centraux de Québec.
- Dans les processus de consultation concernant l'aménagement du territoire, le réseau de transport structurant, ainsi que le réseau cyclable.

Le conseil de quartier tient à souligner le départ, au cours de la dernière année, de quatre contributrices expérimentées du conseil de quartier, Mmes Chantale Gilbert, conseillère municipale, Mélanie Fortin, administratrice, Marie-Louise Germain, administratrice, ainsi que Maude-Julia Blanchet, secrétaire de rédaction. Enfin, merci aux membres du conseil de quartier de leur engagement inestimable, car vous contribuez à enrichir la vie du quartier. Merci à nos collaborateurs, en particulier le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à vos projets et à votre intérêt pour le quartier qu'il fait davantage bon vivre dans Saint-Sauveur!

Le conseil d'administration :

M ^{mes} Sophie Gallais	Administratrice
Gabrielle Ste-Marie	Administratrice
MM. Antoine Bernier	Trésorier
Guillaume Bélanger	Secrétaire
Jean-Louis Tedone	Administrateur
Marc-André Beauchemin	Administrateur
Olivier Meyer	Administrateur
Sylvain Simoneau	Président
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Ses membres au 31 décembre 2017

Membres avec droit de vote

Mmes	Sophie Gallais	Administratrice (2019)
	Gabrielle Ste-Marie	Administratrice (2019)
MM.	Antoine Bernier	Trésorier (2018)
	Guillaume Bélanger	Secrétaire (2018)
	Sylvain Simoneau	Président (2019)
	M. Olivier Meyer	Administrateur (2018 coopté)

Trois postes électifs (résidentes et résident) et deux postes cooptés sont vacants.

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal (à partir de novembre)

Secrétaire de rédaction

Mme Amélie Saint-Laurent Samuel

Personne-ressource du conseil de quartier au Service de l'interaction citoyenne

M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration : Mmes. Marie-Louise Germain, Mélanie Fortin et Chantal Gilbert, conseillère municipale

1.2 Son fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration

En 2017, en plus de l'assemblée annuelle, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu neuf assemblées du conseil d'administration. À ces assemblées s'ajoutent des rencontres de travail ou de comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme

- ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillères et conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

1.3 Participation du public aux assemblées

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit au Centre Édouard-Lavergne, sis au 390, rue Arago Ouest. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août où le conseil fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », à la section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/. Il faut cliquer sur l'onglet "À propos", puis dans le menu déroulant, il faut choisir "Participation citoyenne", ensuite il faut choisir le bouton "Conseils de quartier", suivi du bouton "Liste des conseils de quartier", et enfin choisir Saint-Sauveur dans le menu déroulant.

1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier de Saint-Sauveur
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

L'adresse de courriel du courriel : conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca

Facebook : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

La personne-ressource de la Ville de Québec est M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques. On peut le joindre au Service de l'interaction citoyenne, par téléphone, au 418 641-6101, poste 3621 ou par courriel à : denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca.

2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2017

2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail

Le Plan local de mobilité durable de quartier (PMDQ) a été réalisé conjointement par le conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Le PMDQ, développé à l'aide de recherches et de consultations citoyennes, est un document proposant des moyens visant l'amélioration du transport actif (piétons, vélo), du transport collectif, de la convivialité et de la sécurité de l'espace public, ainsi que la réduction de l'impact de la circulation automobile de transit dans le quartier Saint-Sauveur. La version définitive du PMDQ a été dévoilée au mois d'avril 2016 lors d'un événement de lancement, qui a bénéficié d'un très bon accueil.

Le Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ) est un groupe de travail formé de trois membres du conseil de quartier et trois membres du CCCQSS. Son objectif est d'assurer une suite active et concrète aux recommandations du PMDQ. Le comité se rencontre mensuellement pour discuter des actions à prendre afin de mettre en oeuvre les orientations du PMDQ. De plus, le comité s'informe des projets de réaménagements projetés par la Ville et émet ses commentaires pour encourager l'application des principes fondamentaux du PMDQ.

En 2017, le conseil de quartier, via le GTMDQ, a travaillé à la mise en oeuvre du PMDQ, entre autres, par les actions suivantes :

- Premier jet d'un plan d'action;
- Appui au CCCQSS en ce qui a trait au dépôt d'un dossier d'aide financière pour la mise en oeuvre du PMDQ dans le cadre du Fonds d'action québécois pour le développement durable;
- Participation au projet de la Promenade Saint-Vallier.

Au cours de l'automne, un administrateur et une ancienne administratrice du conseil ont participé à une rencontre de travail en compagnie des conseils de quartier du Vieux-Limoilou et de Saint-Roch afin de discuter du processus de consultation citoyenne dans le cadre de la reconfiguration de l'autoroute Laurentienne et de l'entrée de ville. Cette démarche devrait se traduire au cours de l'année 2018 par une demande concrète d'inclusion dans la démarche de consultation de la Ville de Québec.

Bien qu'il n'y ait pas eu de consultation publique sur le projet de réaménagement de la rue Saint-Ambroise, le conseil de quartier a fait part à plusieurs reprises, notamment lors de la séance d'information publique et auprès de la conseillère municipale, de son inquiétude à propos du traitement des abords de l'école Sacré-Coeur et de la consultation adéquate de la direction de l'école.

2.2 Promenade Saint-Vallier

L'idée

Le projet de la Promenade Saint-Vallier découle directement des orientations du Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur (PMDQ). Lors d'un atelier de travail du PMDQ, la rue Saint-Vallier Ouest avait été identifiée comme un projet prioritaire en 2014. Sur cette base, une seconde proposition a émergé, laquelle a été déposée à Ville de Québec à l'automne 2016.

Le plan de mobilité durable du quartier a soulevé plusieurs enjeux, dont:

- Sécuriser les abords du parc Durocher;
- Sécuriser les traverses piétonnes sur Saint-Vallier ;
- Revaloriser la rue Saint-Vallier ;
- Apaiser la circulation automobile.

Pour le groupe de travail formé du CCCQSS, du conseil de quartier de Saint-Sauveur et de la SDC Saint-Sauveur, l'idée était de réaliser un aménagement temporaire afin de tester l'implantation de certaines installations et géométries qui pourraient répondre aux problématiques identifiées, plus particulièrement sur l'aspect de la sécurité.

Le projet

Le choix de l'implantation de l'aménagement temporaire s'est posé sur le tronçon de la rue Saint-Vallier entre la rue de Carillon et la rue Renaud.

À la suite du dépôt d'un premier projet à la Ville, des correctifs qui s'en sont suivis et de l'atelier créatif organisé le jeudi 18 mai 2017, qui a réuni une vingtaine de participants, le concept final de la Promenade Saint-Vallier a été arrêté.

Ainsi, le concept d'une promenade maraîchère dans l'optique du verdissement du secteur, tout en

nourrissant la population, a été proposé. Ce projet venait aussi créer un lien avec les activités du Marché Saint-Sauveur, qui prend place dans le parc Durocher, tous les samedis de l'été pendant près de deux mois.

Chacune des six installations a une couleur spécifique qui influence les plantations qui s'y trouvent. De plus, une ambiance bien particulière est créée par chaque terrasse pour s'adapter aux besoins des différents usagers.

La Promenade Saint-Vallier a été officiellement inaugurée le 14 juillet 2017 et démantelée le 15 octobre 2017. Si le financement est au rendez-vous, le projet pilote s'étalera sur les deux prochaines années, soit jusqu'à l'automne 2019.



Les finances

Le projet a été financé de la façon suivante :

- Subvention du Service du développement économique de la Ville de Québec : 15 000 \$;
- Fonds résiduel du Plan directeur du quartier Saint-Sauveur : 44 170,52\$;
- Subvention sous forme de remboursement du Service de l'aménagement et du design urbain (SADU) de la Ville de Québec : 31 060,50\$.

L'édition 2017 du projet de la Promenade Saint-Vallier, comprenant notamment la construction, les services professionnels, l'entretien et les assurances ont généré des dépenses de 89 671,12\$.

Remerciements

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur, la SDC Saint-Sauveur et le comité des citoyen(ne)s du

quartier Saint-Sauveur remercient les partenaires et collaborateurs dans le projet, URBAM, le Centre de jour l'Arche l'Étoile, l'Atelier la Patente, Valérie Pelletier Designer, la Ville de Québec, Nature Québec - Milieux de vie en santé, le CIUSSS de la Capitale-Nationale, les bénévoles impliqués dans le projet et tous les commerçants du secteur. Enfin, nous remercions également Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale, pour avoir porté le projet auprès des instances municipales.



Source : Ville de Québec

2.3 Comité Fleurir Saint-Sauveur

En 2016, le Comité Fleurir St-Sauveur a été aboli et les activités de ce dernier ont été rapatriées au sein du Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur.

2.4 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur

Le comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur, anciennement nommé le « comité îlots de chaleur et comité ad hoc sur l'abattage d'arbre », a poursuivi ses activités au cours de l'année 2017. Le comité était constitué de Sylvain Simoneau, Antoine Bernier, Guillaume Bélanger et Olivier Meyer.

La présence importante d'îlots de chaleur dans le quartier Saint-Sauveur et leurs conséquences sur la santé de la population ont poussé le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-

Sauveur à renouveler le mandat du comité afin, notamment, d'identifier les secteurs du quartier Saint-Sauveur qui pourraient accueillir des projets de lutte contre les îlots de chaleur et rechercher des organismes qui seraient prêts à les mettre en œuvre.

Pour sa deuxième édition, le projet Saint-Sau'Vert, a été très actif. En effet, en partenariat avec de nombreux acteurs, dont le CCCQSS, la SDC Saint-Sauveur et Nature Québec - Milieux de vie en santé, Saint-Sau'Vert a chapeauté l'activité de verdissement des bacs de plantation installés dans le cadre du projet de la promenade Saint-Vallier. Pour l'occasion, plusieurs dizaines de citoyennes et citoyens de tous âges se sont donnés rendez-vous le 12 juillet 2017 afin de participer à cette journée d'embellissement.

De plus, comme depuis plusieurs années, le comité a organisé un atelier de sensibilisation aux verdissements citoyen, qui s'est tenu lors de Saint-Sauveur en fleur le 27 mai. Cet atelier permet aux participants de repartir avec une jardinière et un pot fleuri, le comité fournissant les plantes, la terre et les conseils. Une quarantaine de personnes ont profité de ce moment pour poser des questions sur le verdissement, mais également sur le Conseil de quartier. Ce qui nous confirme que cette activité est très appréciée par les participantes et les participants.



Source : CCCQSS

Le Comité de verdissement a aussi participé à une journée de plantation à l'automne 2017 à l'École Sacré-Coeur. En effet, le Conseil de quartier a fourni des vignes vierges (*Parthenocissus tricuspidata*). Lors de cette journée, des élèves, des parents, des membres du personnel de l'école, des citoyens et des membres du comité ont mis les mains dans la terre pour réaliser un mur végétal, des bacs de jardinage et un verdissement d'une clôture.

En 2018, le Comité poursuivra sa lutte contre les îlots de chaleurs dans le quartier Saint-Sauveur par l'entremise d'actions et d'activités de verdissement et de fleurissement.

2.5 Comité des communications

En 2017, le comité des communications du conseil de quartier était formé de trois administratrices.

La page Facebook du conseil de quartier a été animée régulièrement. Les membres du comité des communications y relaient des informations diverses sur les actualités du quartier, les événements qui touchent les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur, ainsi que l'horaire des assemblées du conseil et les ordres du jour des assemblées.

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, le nombre de mentions « J'aime » de la page du conseil de quartier est ainsi passé de 448 à 543. Sans jamais payer de publicité, les publications du conseil ont joint jusqu'à 2 600 personnes en 2017. Les publications qui ont eu la plus grande portée concernaient les sujets suivants:

- L'article du conseil de quartier Saint-Sauveur paru dans le journal *Le Carillon*;
- La Promenade St-Vallier;
- L'activité de plantation pour le verdissement de la cour de l'école Sacré-Coeur;
- La conférence qui a eu lieu dans le cadre de l'assemblée générale du conseil de quartier.

Le comité des communications a également organisé une conférence dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier Saint-Sauveur. Les Urbainculteurs ont ainsi donné une conférence intitulée "Jardiner sans jardin".

De plus, les membres du comité ont publié un article d'une page dans les deux parutions annuelles (mai et novembre) du journal de quartier *Le Carillon*. Ces articles ont été rédigés dans le but de mieux communiquer avec les citoyens de Saint-Sauveur et de faire connaître les projets du Conseil de quartier.

PAGE DU CONSEIL

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur ; une voix pour les citoyens

Par le Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Avez-vous entendu parler des conseils de quartier ? Ces organismes souvent méconnus ont pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement d'urbanisme, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

La Ville de Québec compte ainsi 27 conseils de quartier sur l'ensemble de son territoire. Les conseils d'administration des conseils de quartier sont composés de résidents du quartier qui s'impliquent bénévolement pour consulter la population et être la voix des citoyens auprès de la Ville de Québec. En tant que résidents du quartier Saint-Sauveur vous êtes tous membres du conseil de quartier.

L'expression de vos préoccupations
Le conseil de quartier de Saint-Sauveur tient régulièrement des consultations publiques lorsqu'un projet implique des modifications aux règlements d'urbanisme ou pour d'autres motifs. Ces consultations sont une occasion à saisir pour recueillir vos préoccupations et vos commentaires sur ces projets.

En 2016, il y a eu notamment des consultations sur des projets d'habitation comme le projet Kaméleon, mais aussi une consultation concernant la révision des hauteurs des bâtiments dans plusieurs secteurs du quartier, ou encore sur l'aménagement de l'axe cyclable Montmagny-Courcette.

En tant que résidents du quartier Saint-Sauveur, vous êtes tous membres du Conseil de quartier
N'hésitez pas à participer afin que ces consultations reflètent le poids de la population. Le conseil se réunit une fois par mois et au cours de cette réunion une période de questions pour le conseiller municipal est prévue. Vous pouvez donc venir leur faire part de vos questions, inquiétudes et commentaires concernant Saint-Sauveur.

Des implications concrètes
Au-delà des mandats de consultation confiés au conseil de quartier de Saint-Sauveur, l'organisme s'implique dans plusieurs initiatives du quartier.

Tout d'abord, le conseil de quartier collabore depuis plusieurs années avec le Comité des citoyens et citoyens du quartier Saint-Sauveur (CCOSS) dans l'élaboration et maintenant la mise en œuvre du Plan de mobilité durable du quartier (PMDD). Rappelons que ce plan propose des moyens pour améliorer le transport actif (piétons, vélos), collectif, la convivialité et la sécurité de l'espace public en plus de la réduction de l'impact de la circulation automobile de transit dans



Les administrateurs participent également à des projets de verdissement dans le quartier. En 2016, un projet a été réalisé au Patro Laval en collaboration avec l'organisme Nature Québec. Dans le cadre de Saint-Sauveur en fleurs, une série d'ateliers sur la création de pots de fleurs ont également été animés par le conseil de quartier et une cinquantaine de participants ont pu en profiter.

Le conseil de quartier collabore également avec le Marché Saint-Sauveur. De plus, il participe au projet Limoulu. Mon environnement. Ma santé, un groupe de recherche s'intéressant notamment à la pollution atmosphérique des quartiers centraux de Québec.



En juin 2016, le conseil de quartier Saint-Sauveur a mené avec d'autres collaborateurs, l'activité Saint-Sauveur. Cela a permis de vendre le tour-venant du Patro Laval.

CONSEIL DE QUARTIER
Saint-Sauveur

En juin 2016, le conseil de quartier Saint-Sauveur a mené avec d'autres collaborateurs, l'activité Saint-Sauveur. Cela a permis de vendre le tour-venant du Patro Laval.

Photos : Nature Québec

Agenda

Généralement les séances du conseil de quartier se tiennent les troisièmes mercredis de chaque mois (sauf en juillet et août), à 19h au Centre Édouard-Lavergne. Les prochaines rencontres auront lieu :

- Mercredi 17 mai
- Mercredi 21 juin

Pour en savoir plus

Visitez notre page Facebook : Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Vous pouvez également consulter l'information sur la page web du conseil de quartier sur le site de la Ville de Québec : http://www.ville.quebec.qc.ca/proposee_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/index.aspx?i=32

Vous souhaitez vous impliquer, contactez nous à l'adresse suivante : conseilquartiersaintsauveur@ville.quebec.qc.ca

PAGE DU CONSEIL

Le Conseil de quartier Saint-Sauveur s'implique dans le quartier!

Par le Conseil de quartier de Saint-Sauveur

Avez-vous entendu parlé des conseils de quartier ? Ces organismes permettent aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier. Le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur (CCOSS) est composé de résidents de ce quartier qui s'impliquent bénévolement pour être la voix des citoyens-nés auprès de la Ville de Québec. Le COSS présente ici quelques uns des projets sur lesquels il s'est impliqué cette année, en plus de ses mandats de consultation.

La promenade Saint-Vallier - un projet d'aménagements temporaires
C'est le 14 juillet 2017 dernier qu'a été inaugurée la Promenade Saint-Vallier, un projet porté par le COSS, la Société de développement commercial Saint-Sauveur (SDSCSS) et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCSS). Cet axe de la rue Saint-Vallier-Ouest, compris entre les rues de Carillon et Renaud, était identifié dans le Plan de mobilité durable du quartier (PMDD) comme un secteur présentant d'importants enjeux, concernant notamment la largeur de la rue, la vitesse très élevée des automobiles, la difficulté de traverser aux intersections, la convivialité et les aménagements en général.

En partenariat avec la Ville de Québec, le COSS, la SDSCSS et le CCCSS ont travaillé sans relâche, depuis septembre 2016, afin de développer la Promenade Saint-Vallier, qui s'est concrétisée par la mise sur place de deux grandes terrasses publiques, un stationnement à vélo, deux placatoires et un coin lecture. L'objectif de ces aménagements était d'offrir aux citoyens-nés du quartier, aux visiteurs et aux client-e-s des commerces et organismes locaux plus de convivialité et de sécurité lors de leurs déplacements sur la rue Saint-Vallier. Il souhaitait aussi tester différentes géométries, rétrécir les voies de circulation automobile, vendre et embellir le secteur.

Afin de connaître votre appréciation du projet, mais aussi vos suggestions et idées pour améliorer le projet lors de l'édition suivante de la consultation sur la rue Saint-Vallier, il vous est possible de donner votre opinion dans un sondage en ligne ou en cliquant sur la publication du 9 octobre sur la page Facebook du COSS. (Voir encadré) ; pour participer au sondage sur la Promenade Saint-Vallier : bit.ly/2youBAC.

La consultation sur la mobilité durable et un réseau de transport structurant
Le Conseil de quartier de Saint-Sauveur suit de très près tous les dossiers touchant aux questions de mobilité durable. C'est pourquoi, cet été, il a déposé un mémo dans le cadre de la Consultation sur la mobilité durable et un réseau de transport structurant, organisée par la Ville de Québec. Dans son mémo, il s'est ainsi positionné sur plusieurs problématiques, soit :



Le projet de la Promenade Saint-Vallier s'est concrétisé en juillet 2017 et a donné lieu à l'aménagement de joyeuses terrasses et d'aménagements pour les piétons et les cyclistes entre Renaud et de Carillon.

- La maîtrise du transit automobile et la diminution de son impact sur la santé;
- Le franchissement des barrières naturelles (comme les rivières) et le désenclavement de certains secteurs du quartier;
- L'amélioration de l'offre en transport collectif efficace vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest;
- L'amélioration de la convivialité et des déplacements actifs à l'intérieur du quartier;
- Les impacts de la mise en place d'un réseau structurant en transports en commun sur le quartier Saint-Sauveur.

Vous souhaitez vous impliquer et devenir administrateur ?
Le COSS est présentement à la recherche de nouveaux administrateurs pour combler quelques sièges vacants. Si vous êtes un résident du quartier Saint-Sauveur, sachez que vous pourriez vous impliquer de façon bénévole dans les activités du COSS.

En quoi consiste le rôle d'administrateur et qu'est-ce que ça implique ? D'abord, un administrateur assiste à chacune des séances publiques, tenues à raison d'une fois par mois, à l'exception d'un mois de juillet et août. Son rôle est d'informer et d'écouter les citoyens du quartier venus assister à la rencontre. S'il le souhaite, l'administrateur peut aussi s'impliquer sur le suivi de différents dossiers, projets et comités mis en place, tel que le Plan de mobilité durable du quartier (PMDD), la Table de concertation vélo-Limoulu, mon environnement, ma santé, le Comité de verdissement et de lutte contre les liots ou

challiers, le Marché public, la Maison de la culture, la Table de concertation des conseils de quartier, et plus encore.

Vous souhaitez vous impliquer ? Contactez-nous à l'adresse suivante : conseilquartiersaintsauveur@ville.quebec.qc.ca ou venez nous rencontrer lors de la prochaine séance du conseil, prévue le mercredi 15 novembre prochain, à 19h, au Centre Édouard-Lavergne.

Pour en savoir plus

Les rencontres publiques du Conseil de quartier ont lieu au Centre Édouard-Lavergne, à 19h. Voici les dates des prochaines rencontres :

- Mercredi 15 novembre
- Mercredi 20 décembre

Page Facebook : Conseil de quartier de Saint-Sauveur
Page web du conseil de quartier sur le site de la Ville de Québec : bit.ly/2Zqf5w6

Écrivez-nous à l'adresse suivante : conseilquartiersaintsauveur@ville.quebec.qc.ca

Le conseil de quartier a également une page internet sur le média hyperlocal monsaintsauveur.com.



Conseil de quartier de Saint-Sauveur

2.6 Comité du marché public

Au cours de l'année 2017, le comité du marché public du conseil de quartier a été aboli étant donné que le conseil de quartier n'était plus en mesure de contribuer directement au développement de l'initiative.

2.7 Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur est membre de la table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donnée pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis

sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Les membres de la Table se sont réunis à quelques reprises au cours de l'année 2017. Les principaux sujets abordés en cours d'année furent la présentation des projets cyclables de la Ville de Québec pour l'année 2017, la préparation d'un projet de mémoire dans le cadre de la mise à jour du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération, la révision du Code de la sécurité routière, les aménagements sécuritaires aux abords des écoles et la patrouille à vélo de la police de Québec.

Au cours de la dernière année, le conseil de quartier a adopté trois résolutions issues de ses travaux. Ces résolutions portent sur le schéma d'aménagement et de développement (TCV-9), sur la présentation des projets cyclables 2017 (TCV-8) et sur le prolongement de la saison cyclable (TCV-7).

2.8 *Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec*

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec qui s'intéresse à la préservation et à la bonification du processus de consultation publique à Québec. Le Regroupement développe des points de vue communs qui peuvent ensuite être adoptés par chacun des conseils de quartier. Au cours de l'année 2017, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a adopté :

- Le Mémoire conjoint des Conseils de quartier de la Ville de Québec à propos de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (projet de loi n° 122);
- Le Mémoire du regroupement des Conseils de quartier de la Ville de Québec déposé dans le cadre de la consultation sur la mobilité durable et réseau structurant en transport en commun de la Ville de Québec;
- Le Mémoire du regroupement des Conseils de quartier de la Ville de Québec déposé à l'Assemblée nationale dans le cadre de la consultation sur le Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme (Signature de certains administrateurs seulement en raison de la date de dépôt un 27 décembre).

2.9 *Affectation des fonds résiduels du plan directeur de quartier*

Sujet controversé en 2017, l'affectation des fonds résiduels du plan directeur de quartier se chiffant à ±208 000 \$ a occupé le débat lors de plusieurs assemblées du conseil de quartier. Étant l'un des derniers quartiers à ne pas avoir épuisé les fonds de son plan directeur, notamment en raison du piétinement du projet d'aménagement d'un lien piétonnier et cyclable entre le parc Dollard-des-Ormeaux et le secteur Notre-Dame-de-Pitié, la somme résiduelle risquait d'être affectée aux fonds de la Ville. Ainsi, l'Arrondissement La Cité-Limoilou a proposé d'affecter les

sommes résiduelles du plan directeur à d'autres projets d'aménagement du quartier et demandé l'avis du conseil de quartier. Toutefois, les informations que le conseil de quartier considérait nécessaires à une bonne prise de décision se sont fait attendre et la démarche s'est soldée par une motion d'insatisfaction du conseil de quartier, entre autres, en raison de la réaction des citoyens concernant la perte des sommes prévues pour la réalisation du lien piétonnier et cyclable devant desservir Notre-Dame-de-Pitié. Les fonds résiduels ont finalement été affectés à des projets du quartier de la façon suivante :

- Promenade Saint-Vallier ($\pm 44\,000$ \$) (2017);
- Verdissement de la rue Saint-Ambroise ($\pm 44\,000$ \$) (2018);
- L'aménagement d'une placette publique permanente à l'intersection des rues Saint-Vallier, des Oblats et de Mazenod ($\pm 52\,000$ \$);
- L'aménagement d'une placette à l'emplacement du parvis de l'ancienne église Saint-Joseph ($\pm 82\,000$ \$).

En définitive, ce dossier aura permis de lancer une démarche de consultation citoyenne dans le secteur Notre-Dame-de-Pitié afin d'y mettre à jour les besoins en déplacement actif ainsi que de relancer le projet de lien piétonnier et cyclable entre le parc Dollard-des-Ormeaux et le parc Lionel-Bertrand.

2.10 *Projet « Mon environnement ma santé »*

Le projet « Mon environnement, ma santé » vise à étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Cette étude est le fruit d'une entente conclue entre la Direction de santé publique (DSP), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe à cette étude en siégeant au sein du comité-conseil de l'étude avec des représentants de certains autres conseils de quartier ainsi qu'avec d'autres partenaires comme des scientifiques, des entreprises et des organismes environnementaux. Le comité-conseil a pour mandat d'orienter et de soutenir l'équipe de projet dans la réalisation du projet.

En 2017, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé aux six rencontres du comité-conseil. Ces rencontres ont notamment permis de définir, de façon concertée avec l'ensemble des parties prenantes, le devis de l'étude. Ce document découpe le projet en trois grands axes et précise les objectifs qui permettront de répondre à la question de recherche principale: « Quelle est la part des problèmes de santé respiratoire des secteurs de Limoilou, Vanier et Basse-Ville attribuable à la qualité de l'air extérieur? ». Les résultats de l'étude serviront également à faire des recommandations concrètes aux acteurs du milieu et à déterminer des pistes de solutions durables pour améliorer la santé et la qualité de l'air ambiant sur le territoire.

3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2017, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2017.

Sujets	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique-Zonage	Modification à la réglementation de zonage relativement à un projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15024Ip, R.C.A.1V.Q. 285 Cie Canada Bread (parc industriel Saint-Malo / quartier Saint-Sauveur) 2017-03-15	Il a été recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15024Ip, R.C.A.1V.Q. 285 Cie Canada Bread (parc industriel Saint-Malo / quartier Saint-Sauveur).	Semblable à la recommandation
Consultation publique-Zonage	Modification à la réglementation de zonage relativement à un projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur	Il a été recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 478 076 du cadastre du Québec,	Semblable à la recommandation

	<p>l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 307, et Règlement modifiant la Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 308 (349-361, rue de Mazonod, quartier Saint-Sauveur).</p> <p>2017-05-17</p>	<p>R.C.A.1V.Q. 307, et Règlement modifiant la Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot 1 478 076 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 308 (349-361, rue de Mazonod, quartier Saint-Sauveur).</p>	
<p>Consultation publique- Zonage</p>	<p>Modification à la réglementation de zonage relativement à un projet intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 1 303 076 et 1 303 093 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 301 et Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de</p>	<p>Il a été recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 1 303 076 et 1 303 093 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 301 et Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation de plans de construction sur la partie du territoire formée des lots numéros 1 303 076 et 1 303 093 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 302</p>	<p>Semblable à la recommandation</p>

	<p>La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation de plans de construction sur la partie du territoire formée des lots numéros 1 303 076 et 1 303 093 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 302 (1300, boulevard Charest Ouest, quartier Saint-Sauveur).</p> <p>2017-05-17</p>		
Consultation publique-Zonage	<p>Modification à la réglementation de zonage relativement à un projet intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22617lp et 22622lp, R.C.A.2V.Q. 206 (Omnibus entreposage extérieur, quartier Saint-Sauveur)</p> <p>2017-05-17</p>	<p>Il a été recommandé au conseil d'arrondissement des Rivières d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22617lp et 22622lp, R.C.A.2V.Q. 206 (Omnibus entreposage extérieur, quartier Saint-Sauveur).</p>	<p>Semblable à la recommandation</p>
Consultation publique-Zonage	<p>Modification à la réglementation de zonage relativement à un projet intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire</p>	<p>Il a été recommandé au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots 1 736 383 et 1 738 088 du cadastre du Québec, R.C.A1.V.Q. 318 (quartier Saint-</p>	<p>Semblable à la recommandation</p>

	sur les lots 1 736 383 et 1 738 088 du cadastre du Québec, R.C.A1.V.Q. 318 (quartier Saint-Sauveur) 2017-10-18	Sauveur).	
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	--

4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 Participations à des organismes ou regroupements

En raison des répercussions que des dossiers peuvent avoir sur le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2017, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

ORGANISME OU REGROUPEMENT	DÉLÉGATION
Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec	Sylvain Simoneau
Groupe de travail et comité de suivi sur la mobilité durable de quartier	Sylvain Simoneau, Guillaume Bélanger et Marie-Louise Germain
Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur et Saint-Sau'Vert	Guillaume Bélanger, Olivier Meyer et Antoine Bernier
Comité des communications	Sophie Gallais, Mélanie Fortin et Gabrielle Ste-Marie
Comité ad hoc concernant le réaménagement de l'autoroute Laurentienne et l'entrée de ville	Sylvain Simoneau, Marie-Louise Germain
Mon environnement ma santé	Antoine Bernier
Maison de la culture	Mélanie Fortin et Guillaume Bélanger
Table de concertation vélo des conseils de quartier	Sylvain Simoneau

5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. Voici un aperçu des sujets abordés par les citoyennes et citoyens en 2017 :

- Sommes résiduelles du plan directeur de quartier;
- Corridor cyclopédestre Dollard-Des Ormeaux-Lionel-Bertrand;
- Projet d'agrandissement du Port de Québec et ses impacts sur la qualité de l'air;
- Services de proximité;
- Promenade Saint-Vallier;
- Îlots de chaleurs;

- Élections municipales 2017;
- Sécurité des piétons près des chantiers et sites des travaux;
- Travaux sur la rue Saint-Ambroise;
- Travaux à venir sur la rue Hermine.

6. SUJETS TRAITÉS PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, le conseiller municipal participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2017 :

- Affectation des sommes résiduelles du plan directeur de quartier;
- Lien cyclo-pédestre Dollard-des-Ormeaux / Lionel-Bertrand;
- Centre de diffusion / maison de la culture à l'Église St-Sauveur;
- Point de service / bibliothèque municipale aux Habitations Durocher;
- Modification des hauteurs permises dans différents secteurs du quartier;
- Chantier Habitations Durocher et ses impacts sur les activités au parc, les activités commerciales et la mobilité en général dans les environs;
- Projet de place publique sur Saint-Vallier - Promenade Saint-Vallier;
- Travaux au centre Édouard-Lavergne et parc adjacent;
- Déneigement de la voie cyclable sur Montmagny entre Raoul-Jobin et Aqueduc;
- Parc Alys-Robi.

7. ÉTATS FINANCIERS

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4921	979
Subventions à recevoir	2250	0
	<hr/>	<hr/>
	7171	979
	<hr/>	<hr/>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Chèque 256 Certificat d'immatriculation	34	34
Chèque 260 Secrétariat novembre 2016		80

Chèque 259 Stationnement vélo SPOT		450
Chèque 300 Souper travail 2017	125	
	<hr/>	<hr/>
	159	564
	<hr/>	<hr/>

Actif net

Affecté (Fleurir Saint-Sauveur et verdissement)	947	-2
Affecté (promenade St-Vallier)	3019	
Affecté (Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié)	2250	
Affecté (autres)	430	18
Affecté (subvention de fonctionnement)	366	399
	<hr/>	<hr/>
Actif net à la fin de l'exercice	7012	415
	<hr/>	<hr/>
	<hr/>	<hr/>
	7171	979

Au nom du conseil de quartier de Saint-Sauveur :

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	2017	2016
	\$	\$
	<hr/>	<hr/>
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	1101	1349
Subvention – Ville de Québec initiative + Plan Directeur		
Projet :		
Fleurir Saint-Sauveur et verdissement	1500	474
Conférence gestion matières résiduelles		345
Conférences publiques	700	
Stationnement vélo SPOT		450
Articles dans le Carillon	400	
Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié	2250	
Promenade Saint-Vallier	44171	

Autres subventions

Plan local de mobilité durable (Conseil régional de l'environnement capitale nationale)

75

50122

2693

Charges

Fonctionnement

1090**1101**

Projet : Plan local de mobilité durable

75

Fleurir Saint-Sauveur et verdissement

551**602**

Conférence gestion matières résiduelles

345

Stationnement vélo SPOT

450**450**

Conférences publiques

287

Articles dans le Carillon

400

Promenade Saint-Vallier

41151

43929

2573

Excédent des produits par rapport aux charges**6192****120**

Actif net au début de l'exercice

979

295

Actif net à la fin de l'exercice

7171

415

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.